



RAPPORT

au Conseil communal de Montreux

de la commission nommée pour l'examen de la prise en considération ou non du postulat
Montreux a-t-il raté le train des grands investissements muséaux vaudois?

Président : Hess Yanick (PLR)
Membres : Patrick Aubort (PLR)
Juliane Baumann (UDC) Absent(e) excusé(e)
Felice Calvo (SOC)
Irina Gote (SOC)
Yves Laurent Kundert (Les Verts)
Jean-Baptiste Piemontesi (PLR)
Christophe Privet (ML)
Pierre-André Spahn (PLR)
Michel Zulauf (SOC)

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Votre commission s'est réunie le 26 août 2014 à la villa Mounsey, en présence de Madame Edith Willi, Municipale; Pascal Friedemann, chef du développement économique, culturel et touristique, que nous remercions pour les précisions et les réponses apportées aux nombreuses questions

Le postulant présente son postulat. Sa réflexion n'est pas nouvelle et comme beaucoup, il se pose la question sur l'opportunité de faire quelque chose sur ce point. A l'époque, alors qu'il travaillait pour le Montreux Jazz Festival - MJF, il avait étudié ce qu'on pourrait faire à la gare. En regardant ce qu'il y a autour de nous, le monde touristique et de la culture est en pleine évolution. Le futur pôle muséal de Lausanne - plus de 100 millions, le CIO qui a rénové à coup de million son musée phare, Nestlé qui va financer à hauteur de 50 millions un projet à Vevey, sans oublier le musée Chaplin aussi devisé à 50 millions, tous ces objets ne peuvent que démontrer l'impact économique important qu'ils apportent.

A Montreux, le Sacre du Printemps de Stravinski, l'une des pièces majeures de la musique classique du XXème siècle, composé dans notre ville, tout comme le morceau de légende de Deep Purple «Smoke on the Water», sont quelques exemples pour démontrer le lien fort de la musique avec notre ville. Le Septembre Musical depuis près de 70 ans (ce qui en fait un des plus anciens festivals de musique classique d'Europe), le Montreux Jazz Festival depuis presque 50 ans et le Montreux Choral Festival depuis 51 ans ont inscrit le nom de la ville dans l'histoire de la musique.

Au patrimoine mondial de l'Unesco, nous avons la chance d'avoir les archives du MJF. Nombre de citoyens ont participé au Festival, que ce soit celui du Jazz, du Septembre Musical, en qualité de staff - placeurs ou bénévoles.

Après la nouvelle appellation de l'Avenue Claude Nobs, notre commune peut encore faire quelque chose, sachant que le postulant a pris contact avec T. Amsallem qui est partant pour mettre en avant les archives du Jazz. Tous les contrats d'artistes qui s'y sont produits indiquent que l'on pourrait utiliser ces images dans un musée. Avec un lieu central et ambitieux, style le chalet d'en bas, nous pourrions faire des expositions temporaires sur différents thèmes variés. Le but est de demander à la Municipalité d'analyser ce que pourrait être un futur musée, et quelles en seraient les implications financières.

Les lieux évoqués sont l'actuel hôpital, la parcelle Held, la Gare, etc.

Questions au postulant

Doit-on parler de jazz ou de musique en général ?

Pour le postulant il n'y a pas que le jazz. Montreux est riche au niveau musical. Nous pourrions par exemple aussi envoyer les gens visiter les lieux en fonction de certains événements passés: Mountain Studio, statues de Mercury et Sissi, etc.

Néanmoins il pense qu'il faut rester sur un thème, en l'occurrence celui de la musique. *Actuellement, les lieux et/ou objets sont très dispersés. Ne faudrait-il pas faire un concours d'idée ?*

Il faut avoir un seul lieu central afin d'obtenir une taille critique.

Position Municipale

La Municipalité est consciente du patrimoine musical que nous possédons. L'histoire de Montreux est fondée sur la musique. Montreux ville de Musique et Vevey ville d'image. Pour mémoire, Phoenix possède un musée de 18'000m², équivalent à la surface du 2m²c.

Sur le plan économique, ce type de lieu permet d'apporter un plus à nos hôtels. Néanmoins, d'après les analyses existantes, les touristes ne restent guère plus de deux jours lors de leur séjour. Lors du projet du musée Chaplin, il y a bien eu une étude de cautionnement. En terme de viabilité du projet, la fréquentation fixe les seuils à atteindre. Pour le futur musée Chaplin, cette limite sera de 200'000 visiteurs annuels. Le Château de Chillon atteint 348'000 visiteurs annuels en 2013.

A la question de qui doit être l'initiateur de cette démarche, Mme Willi rappelle que dans 80% du temps, ce sont des privés qui se lancent. Renseignements pris auprès d'un muséographe, M. Etter, le coût d'une étude est chiffré à Fr 30'000.-

Discussion générale

D'un avis général, tout le monde reconnaît l'importance que devrait avoir un musée dédié à la musique. Le questionnement du financement sur le long terme est aussi abordé en fonction de la viabilité du type de projet. Toutefois, un commissaire se demande dans quelle

voie se lancer en fonction du type de public que l'on veut favoriser. Y aura-t-il des mécènes par la suite pour soutenir ce lieu ? Vise-t-on une augmentation des nuitées à Montreux ?

La question d'un parcours didactique est évoquée. Pour certains il ne faudrait pas trop se disperser, et pour d'autres nous avons de quoi attirer nos hôtes dans divers lieux où se sont promenés nos illustres hôtes. Cet été, dans le cadre du Montreux Jazz Festival, l'expérience du chalet d'en bas où les visiteurs pouvaient revivre l'acoustique des concerts de l'ancien Casino, démontre que l'interactivité avec les outils modernes peut être saisissante. Y aura-t-il des partenaires du MJF intéressés ?

Une étude de faisabilité doit dans un premier temps définir quels axes favorisés, tant sur le plan du thème, de la forme et du public cible. Egalement attendu, le financement et les coûts d'exploitation, sont à préciser.

Nous ne pouvons mettre sous silence les nombreux documents que nous possédons aux archives en relation avec la musique. Pourra-t-on leur donner vie et en assurer une meilleure visibilité ?

Pour un commissaire, les 3 millions de visiteurs annuels au Mont St-Michel, qui ne paient pas un billet d'entrée, démontre que les retombées économiques sont parfois plus rentables que le musée lui-même. Soyons utopique et cassons les barrières.

Conclusion

Au vote, c'est à l'unanimité que nous proposons de prendre ce postulat en considération.

9 oui, 0 non, 0 abstention, 0 bulletin blanc.

Le président-rapporteur
Hess Yanick (PLR)